



CONCESSION

dans le cimetière communal
(terrain, case de columbarium)

Le Maire de la commune de Condezaygues
Vu la demande présentée par M MONTILLET Julien

et tendant à obtenir | ~~une concession de terrain dans le cimetière communal~~ (1)
| ~~une case dans le columbarium~~
à l'effet d'y fonder la sépulture de : lui-même et sa
descendance

Concession N° 221
N° du Plan _____
N° de Case _____

ARRÊTE :

Article premier. – Il est accordé ~~dans le cimetière communal~~ (1) au nom
~~dans le columbarium communal~~
du demandeur susvisé et à l'effet d'y fonder la sépulture indiquée, une concession
perpétuelle à compter du 25/09/2019
de _____ mètres superficiels
de une case(s)

ARRIVE LE
24 OCT. 2019
Trésorerie de Fumel

Art. 2. – Cette concession est accordée à titre de (1) :
– concession nouvelle ;
– ~~renouvellement de la concession accordée le~~
~~et expirant le~~ ;
– ~~conversion de la concession accordée le~~
~~et expirant le~~ .

Art. 3. – La concession est accordée moyennant la somme totale de
quatre-cent-cinquante euros
qui a été versée dans la caisse du receveur municipal suivant quittance
N° 981 du 26/09/2019

Art. 4. – Les droits de timbre et d'enregistrement du présent arrêté demeurent
à la charge du titulaire de la concession.

Art. 5. – Un exemplaire du présent arrêté sera adressé au titulaire de la conces-
sion et au receveur municipal.

Fait en mairie, le 11 octobre 2019
Le Maire,

L'acquéreur,
[Signature]

E. GRASSET
Maire
[Signature]

Sylvie COMBACAU
Agent Principal
des finances publiques

EXEMPLAIRE DESTINÉ
A L'INTÉRESSÉ